LES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS DE VOITURES ASSUJETTIES À LA DOUANE

Question n° 589—**M. Hales:**

Quel est le nombre ou la valeur monétaire des voitures importées des États-Unis en 1965 qui n'ont pu bénéficier de l'entrée en franchise de douane parce que l'entreprise ou les entreprises en cause n'ont pas maintenu, entre les voitures produites et les voitures vendues au Canada, le même rapport qu'au cours de l'année de base (1er août 1963-31 juillet 1964)?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): Le nombre ou la valeur monétaire des voitures importées des États-Unis en 1965, qui n'ont pu bénéficier de l'entrée en franchise des droits parce que l'entreprise ou les entreprises en cause n'ont pas maintenu le même rapport entre les voitures produites et les voitures vendues au Canada qu'au cours de l'année de base allant du 1er août 1963 au 31 juillet 1964, n'est pas connue à l'heure actuelle pour la raison que les déclarations des sociétés ne nous ont pas encore été adressées.

LA CRÉATION D'UN ORGANISME D'ORIENTATION AGRICOLE

Question n° 603—**M. Neveu:**

Le gouvernement se propose-t-il de créer, en collaboration avec les provinces, un organisme de rentabilité des fermes ayant pour objectif de guider et renseigner les cultivateurs sur les possibilités d'exploiter rationellement les cultures diversifiées compatibles avec les ressources du sol et les débouchés commerciaux?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): L'activité dans les divers domaines des ministères provinciaux et fédéral de l'Agriculture a rapport à l'objectif de l'exploitation profitable des fermes. Pour les fins de la coordination des directives et des informations à l'intention des agriculteurs, plusieurs comités et colloques ont été institués aux niveaux locaux et national. Les moyens d'accroître l'efficacité des mesures mises en œuvre à ces fins font l'objet d'études incessantes.

*SURSIS À L'APPLICATION DU CODE DU TRAVAIL—DEMANDE DE RADIO-CANADA

Question n° 604—**M. Lewis:**

1. La Société Radio-Canada a-t-elle adressé une demande au ministre du Travail en vue de l'ajournement de certaines dispositions du Code du travail (Normes) du Canada, et, dans le cas de l'affirmative, quelles dispositions cherche-t-on à faire ajourner?

2. Quelle suite, s'il y a lieu, le ministre a-t-il donnée à cette ou ces demande(s)?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, il y a deux parties à la question et à sa réponse. Quant à la première partie, la société Radio-Canada a, en vertu de l'article 51, demandé que soit différée l'application de la Partie I, «Durée du travail» du Code canadien des normes de travail.

La réponse à la partie 2 est qu'aucune décision n'a encore été prise.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES SALAIRES À L'IMPRIMERIE NATIONALE

Question n° 63—**M. Irvine:**

1. Quel a été, au cours des cinq dernières années civiles ou financières, les dépenses globales annuelles en salaires à l'Imprimerie du gouvernement canadien?

2. Quel est le taux de salaire des compositeurs, pressiers, relieurs et autres catégories d'employés?

3. De quels avantages «supplémentaires» ou autres bénéficie-t-on sous forme de *a*) congés de maladie, *b*) pensions, *c*) congés?

4. Quel a été, au cours des cinq dernières années civiles ou financières, le taux d'absences?

5. Combien d'heures-homme ces absences ont-elles fait perdre?

(Le document est déposé.)

*LA RECHERCHE SUR LA SÉCURITÉ DES AUTOMOBILES

Question n° 289—**M. Grafftey:**

1. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il dépensée, le cas échéant, en 1965, en faveur de travaux de recherche relatifs à la fabrication de voitures automobiles plus sûres pour le grand public?

2. Le gouvernement a-t-il des renseignements indiquant jusqu'à quel point des établissements ou organismes privés, au Canada, se livrent à des travaux de recherche au sujet de la fabrication de véhicules automobiles plus sûrs et, dans le cas de l'affirmative, quelle est l'ampleur de ces recherches?

3. Le gouvernement dispose-t-il de données statistiques au sujet des bénéfices de la *Ford Motor Company of Canada* en 1965 par rapport au budget consacré par cette société à la recherche tendant à la fabrication de voitures automobiles plus sûres et, dans le cas de l'affirmative, auprès de quel service fédéral peut-on se procurer ces données?

4. Le gouvernement dispose-t-il de données statistiques au sujet des bénéfices de la *Chrysler Corporation of Canada* en 1965 par rapport au budget consacré par cette société à la recherche tendant à la fabrication de voitures automobiles plus sûres et, dans le cas de l'affirmative, auprès de quel service fédéral peut-on se procurer ces données?

5. Le gouvernement dispose-t-il de données statistiques au sujet des bénéfices de la *General Motors Corporation of Canada* en 1965 par rapport au budget consacré par cette société à la recherche tendant à la fabrication de voitures automobiles plus sûres et, dans le cas de l'affirmative, auprès de quel service fédéral peut-on se procurer ces données?

(Le document est déposé.)

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. NIELSEN—LE DROIT DE VOTE À LA CHAMBRE DU DÉPUTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, vous avez eu l'amabilité de vous entretenir avec moi vendredi dernier dans vos appartements au sujet de la question de privilège que j'ai soulevée ce jour-là. J'ai donné à Votre Honneur avis de mon intention de traiter de cette question cet après-midi et je tiens à signaler à Votre Honneur